

Restitution de la rencontre associative

Samedi 30 Novembre 2024

La Commanderie des Templiers

« Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : quel héritage pour les associations ? »



Trois ateliers pour capitaliser sur les apprentissages et expériences des associations, suite à leur implication dans l'accueil des JOP 2024 à SQY, selon des angles différents :

Atelier #1 : Leviers de l'engagement bénévole : comment transposer le "Programme bénévoles JOP" à l'échelle de l'association ?

☞ Retour sur les leviers, boîtes à outils et bonnes pratiques pour faciliter l'engagement bénévole.

Atelier #2 : Coopération inter-associative et animation du territoire : quels leviers pour faciliter la mise en relation ?

☞ Les avantages, apprentissages et challenges de la coopération avec des témoignages de coopérations inter-associatives à l'occasion de l'accueil des JOP.

Atelier #3 : Perspectives de développement : structuration de l'association, hybridation des ressources...

☞ Diversifier les modèles économiques, les différentes structures de l'ESS, témoignages d'associations soutenues dans le cadre de l'Appel à Projets JOP de SQY.



LES JEUX À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

18 jours de compétitions, 4 Sites de compétitions, 5 Épreuves
400 000 Spectateurs, 50 000 Visiteurs au Club 2024
13 Médailles à SQY

500 bénévoles mobilisés via le programme bénévoles de SQY

**Des centaines d'actions déployées par les associations
pour promouvoir les sports et l'olympisme !**

Les associations ont été l'un des moteurs de la dynamique engagée à l'occasion de l'accueil des JOP. Elles ont contribué à mobiliser les habitants et faire de cet événement un moment de rencontres et d'inclusion !

Cette rencontre associative "Héritage JOP" a pour objectif de poursuivre cette dynamique, de valoriser les associations mobilisées, de partager les bonnes pratiques et de faciliter l'interconnaissance et la coopération inter-associative.



Atelier #1 : Leviers de l'engagement bénévole : comment transposer le "Programme bénévoles JOP" à l'échelle de l'association ?

Le message de l'atelier : Accueillir, informer, impliquer, valoriser et remercier.

Verbatim : “ Donner aux bénévoles autant qu’ils nous donnent”

Le “**Programme bénévoles**” de SQY : 500 bénévoles mobilisés pendant toute la durée des jeux.
La réussite du programme repose sur trois piliers :

- Développer un sentiment d’appartenance, de solidarité et de fierté des bénévoles,
- Créer une communauté de bénévoles,
- Positionner l’expérience Bénévoles au centre du Programme Bénévoles.



LES DEFIS !

- Prendre le temps de l’accueil des bénévoles : un accueil de qualité est un élément clé pour s’intégrer dans un collectif,
- Maintenir la mobilisation bénévole sur le moyen/long terme face à l’émergence de modes d’engagement plus ponctuels,
- Prévenir l’épuisement et la charge mentale : le monde associatif très prenant peut mener au surmenage. Le soin des individus est indispensable pour favoriser l’engagement long des bénévoles.



LES APPRENTISSAGES CLES

Accueil des bénévoles : donner l’envie de s’engager

- Soigner l'accueil : accueillir avec bienveillance les nouveaux arrivants, proposer des entretiens individuels, proposer des outils (livrets d’accueil, contacts de personnes référentes, kits accueil...),
- Parrainer les nouveaux par des bénévoles expérimentés pour créer un lien privilégié avec une personne de l’association et faciliter l’intégration,
- Proposer des “dotations” (casquettes, pull, T-shirt etc.) pour renforcer le sentiment d’appartenance.

La convivialité : créer une communauté bénévoles

- Aménager un lieu dédié et convivial pour les bénévoles : un QG de rassemblement favorise l’interaction,
- Proposer des temps d’échanges (restaurant, goûter, week-end, etc.) qui sont des occasions de créer du lien entre les membres et de favoriser le sentiment de groupe,
- Proposer 1 à 2 temps forts par an (pots, fête annuelle, portes ouvertes etc.) : ces moments font partie des rituels attendus auxquels on a hâte de participer ou d’organiser.

Missions des bénévoles : trouver du sens et du plaisir à s'investir

- Attribuer une mission à un bénévole en fonction de ses envies et non de sa compétence : pour s'investir bien et longtemps, il est essentiel de laisser le choix de ses missions aux bénévoles si possible,
- Cadrer la mission avec une feuille de route claire : prendre le temps de tracer le parcours, le rôle et la redevabilité des bénévoles peut paraître fastidieux mais c'est essentiel pour assurer une contribution fluide et confortable des bénévoles par la suite,
- Proposer des axes d'évolution ou de changement de missions chaque année permet de maintenir la motivation des bénévoles...,
- Rappeler les valeurs, le projet associatif, informer et former pour redonner le sens de l'engagement et favoriser le sentiment d'appartenance au groupe.

Valorisation des bénévoles : se sentir reconnu

- Montrer sa reconnaissance, remercier, féliciter : la valorisation des contributions au sein des collectifs est essentielle et fait partie du "soin" donné aux individus,
- Communiquer, exercer l'art du feedback (après une mission, une situation difficile etc.) : donner des retours après une mission permet de tirer des apprentissages et de féliciter les accomplissements.

La gouvernance participative : éviter l'épuisement des dirigeants

- Mettre en place une gouvernance collective (co-présidence...) : les systèmes horizontaux sont adaptés au modèle associatif et permettent un fonctionnement plus juste. Repenser l'organisation pour inclure plus de personnes dans la prise de décision,
- Simplifier les procédures : l'accumulation des procédés peut alourdir la coopération et in fine décourager.



Atelier #2 : Coopération inter-associative et animation du territoire : quels leviers pour faciliter la mise en relation ?

Le message de l'atelier

La coopération entre associations constitue un levier pour mettre en œuvre des nouvelles actions. Elle offre une opportunité de renforcer les compétences des associations, et oblige à sortir de sa zone de confort.

Cependant, pour qu'une telle coopération soit efficace, il est nécessaire d'établir un cadre solide et de favoriser une communication ouverte sur les pratiques de chacun.

Verbatim : "À plusieurs, on fait grandir nos identités et forces".

La définition de la coopération inter-associative

La coopération inter-associative désigne la collaboration entre plusieurs associations pour mettre en commun leurs ressources, expertises, et efforts afin d'atteindre des objectifs communs.

Ce type de partenariat vise à renforcer l'impact des actions associatives tout en respectant l'identité et l'autonomie de chaque acteur.



LES TEMOIGNAGES

L'Harmonie Magnycoise et l'Harmonie de Saint-Quentin-en-Yvelines ont coopéré dans le cadre de l'Appel à Projets JOP de SQY afin de rassembler les deux orchestres et de proposer des performances sur le lieu de la Fan Zone, à proximité de la gare et dans les villages olympiques.

- Au sein des harmonies, les répertoires et pratiques (animations ou concerts) sont différents. La coopération est devenue possible grâce à l'événement fédérateur des JOP, qui a exigé un croisement des répertoires. Cette collaboration a permis à chacun de s'enrichir des pratiques de l'autre, aboutissant ainsi à une amélioration des méthodes de travail et à une collaboration artistique remarquable. La mise en place de cette première coopération entre les harmonies a jeté les bases d'un projet collectif plus ambitieux à l'avenir.

Anim'assos est un collectif d'association qui a pour objectif de créer des espaces d'échange et de mutualisation, pour répondre à des enjeux communs, comme le développement de tiers-lieux ou l'organisation d'activités culturelles.

- Anim'assos est née d'une volonté de créer un espace de rencontre pour les associations locales et de valoriser l'identité culturelle du territoire. Anim'assos a pu bénéficier du soutien du DLA (cf présentation DLA page 7) et d'une formation sur la création de tiers-lieux. Par ailleurs, les consultations menées auprès des habitants, à travers des sondages et des ateliers, ont permis d'ancrer les actions d'Anim'assos dans les besoins réels du territoire.



LES DEFIS !

- Une bonne connaissance des acteurs entre eux, de leurs attentes et de leurs objectifs est un préalable indispensable.
- Communiquer à chaque étape du projet pour s'entendre sur qui fait quoi et quand, et lever toute zone d'ombre et de malentendu.
- S'adapter aux pratiques, cultures... des différentes parties prenantes de la coopération.



LES APPRENTISSAGES CLES

- La transversalité, le partage et la mutualisation = une force et un enrichissement mutuel !
- Un partenariat de plusieurs associations peut être un atout pour répondre à un appel à projets, mutualiser des moyens techniques, créer un pool de bénévoles...



Atelier #3 : Perspectives de développement : structuration de l'association, hybridation des ressources...

Messages de l'atelier :

- Les associations sont, par leur statut et leur rôle, des acteurs du secteur de l'**Économie Sociale et Solidaire (ESS)**. L'ESS rassemble les structures visant à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale,
- Ces structures peuvent combiner différentes ressources provenant des secteurs public, privé et de leur activité économique pour soutenir leur développement.

Plateforme solidaire ESS 2024 : La candidature de Paris à l'organisation des JOP 2024 prévoyait un engagement dans des jeux solidaires et inclusifs. La plateforme ESS 2024 a permis de mettre en relation de nombreuses structures de l'ESS avec les organisateurs des JOP, et certaines ont pu être attributaires de marchés liés aux jeux.

Dans cette dynamique, SQY a proposé des formations à des structures de l'ESS « *savoir répondre à la commande publique* » et, sur la Fan Zone, des structures de l'ESS de SQY ont été contactées pour animer et promouvoir leurs savoir-faire.

SQY propose le **book des acteurs de l'ESS** dont le but est de mettre en valeur ces structures pour créer des synergies entre elles et créer du lien avec les entreprises classiques (achats responsables, mécénat de compétences, engagement...).

Présentation du DLA : Le DLA est un dispositif qui permet aux associations employeuses, structures d'Insertion par l'Activité Economique et autres entreprises d'utilité sociale, de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

Le DLA porte son expertise sur la diversification des ressources, sur l'identification de nouvelles pistes de développement pour diversifier son association.

Dans les Yvelines, c'est BGE Yvelines qui anime le dispositif DLA.



LES TEMOIGNAGES

HATLAB : Réseau de Fablab à Saint-Quentin-en-Yvelines. L'association a profité de l'Appel à Projets JOP de SQY pour développer des animations et équiper un nouveau lieu : le Maglab, fablab installé à la 'Maison de l'Environnement, des Sciences et du Développement Durable' de Magny-les-Hameaux. Cette opportunité a lancé une réelle dynamique au sein de la structure et va lui permettre de poursuivre son développement. Ainsi, depuis les JOP, des demandes ont été formulées à l'association pour de nouvelles prestations...

Ville Verte : Association d'éducation à l'environnement et au développement durable. En quelques années, l'association a fait évoluer son modèle économique. Auparavant, les subventions constituaient une part significative des ressources. Désormais, elles représentent une part réduite. Cette restructuration a été possible avec l'appui du DLA, visant à développer un modèle plus indépendant.

Le soutien obtenu dans le cadre de l'Appel à Projets JOP de SQY a permis à l'association d'expérimenter de nouvelles animations, de renouer avec des anciens partenaires, de faire connaître l'association... Une réelle opportunité économique de développement !



LES DEFIS !

- Surmonter la fragilité des modèles économiques quand ils reposent sur les subventions publiques (soumises à décisions politiques),
- Maintenir les activités et développer l'organisation quand la structure repose uniquement sur des bénévoles,
- Prendre le temps nécessaire et s'organiser pour mobiliser de nouvelles sources de financement,
- Rencontrer les entreprises : comment se présenter et comment se faire connaître, notamment pour du mécénat.



LES APPRENTISSAGES CLES

- La participation à de grands événements publics peut constituer un tremplin pour les associations en leur permettant de se faire connaître et de développer un réseau.
- Les appels à projets des pouvoirs publics peuvent offrir l'opportunité de soumettre un projet qui bénéficiera du soutien d'une collectivité. Cela implique de proposer régulièrement de nouvelles activités.
- La mutualisation, notamment pour l'acquisition d'équipements ou le partage de fonctions supports : certaines associations disposent d'une "structure chapeau" à un niveau supra-local, chargée de la gestion mutualisée, sans pour autant empêcher une gouvernance décentralisée.
- Les différents modèles socio-économiques pour une association : il est possible de ré-évaluer son modèle sans dévoyer les objectifs et missions de l'association.
- La structuration du modèle économique de l'organisation est essentielle pour garantir son développement, notamment en devenant une structure employeuse.
- Un facteur de réussite pour le développement d'une nouvelle action nécessite de mobiliser un réseau d'acteurs : associations, entreprises, collectivités...



CONTACTS ET RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN (LIENS WEB) :

- Guichet unique vie associative de SQY
<https://associations.sqy.fr/Pages/Qui-sommes-nous.aspx>
- Bourse aux bénévoles de SQY <https://associations.sqy.fr/actualites/Pages/bourse-benevolat.aspx>
- Portail de l'ESS à SQY : <https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/ess/>
- Le book ESS de SQY : <https://associations.sqy.fr/actualites/Pages/ESS--SQY-s%E2%80%99engage-et-r%C3%A9alise-un-book-des-acteurs-saint-quentinois.aspx>
- Profession sport et vie associative 78 <https://www.profession-sport-crib-78.com/>
- DLA78 https://www.bge78.fr/appui-conseil-des-structures-de-l-ess- r_38.html
- Passerelle et compétences <https://passerellesetcompetences.org/>
- France Bénévolat <https://yvelines.francebenevolat.org>
- La FONDA : <https://fonda.asso.fr/>
- La valorisation de l'engagement bénévole dans les budgets :
https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/valorisation_comptable_benevolat.pdf
- <https://trajectoires-socio-economiques.odd17.org/modeles-socio-economiques-de-quoi-parle-t-on/>

